CONSEIL D'ECOLE N°3 École « Les Hirondelles » – ST SECONDIN

Date: 26/06/2023

Présents:

Mme CASTEL (inspectrice circonscription Poitiers-Sud)
Mme GUIBERT (directrice, enseignante CE2/CM1/CM2)

Mme MARTIN (enseignante GS/CP/CE1)
Mme GARGOUIL (enseignante TPS/PS/MS)

Mme GAÏDA (ATSEM GS)

Mme NIQUET (ATSEM TPS PS MS)

M BOURRIAUX (Maire)

MME GUIMBAUD (représentante des parents d'élèves) Mme PAULUZZI (représentante des parents d'élèves)

M DUGOGNON (conseil municipal) Excusés : Mme RICHARD, M BRUN Secrétaire : Mme GARGOUIL

Ordre jour:

1-préparation rentrée

2-budget

3-bilan des actions

4-A la demande des parents d'élèves : les programmes

5-projets et actions

6-aménagements / projets rentrée prochaine

1-Préparation rentrée

EFFECTIFS:

→ Classe maternelle : (enseignante : Mme GARGOUIL / ATSEM : Mme NIQUET)

7 PS

6 MS

8 GS

Madame CASTEL rappelle que la scolarisation dès 3 ans dans l'année civile est obligatoire ce qui ne rend pas prioritaire l'accueil des TPS dès le mois de septembre.

L'accueil des TPS se fait selon la capacité de l'école / la volonté d'accueil de la collectivité / les projets pédagogiques incluant les TPS / un effectif en milieu rural de minimum 3 enfants.

→ Classe cycle 2: (enseignante: Mme WINDER)

8 CP

5 CE1

7 CE2

Mme GUIBERT remercie Mme MARTIN et Mme GAÏDA pour leur investissement durant l'année scolaire 2022/2023.

→ Classe cycle 3 : CM1 / CM2 : 16 élèves

7 CM1 9 CM2

Mme GUIBERT annonce son changement de poste mais reste cependant titulaire de celui-ci ainsi que de la direction. Reprise de la direction et de la classe par un autre enseignant prochainement nommé le 4 juillet 2023 pour l'année scolaire 2023-2024.

EN PROJET pour la rentrée 2023

Débats philosophiques et messages clairs (en lien avec l'OCCE)

Mme Guibert demande le vote du conseil d'école pour les élections des représentants de parents en octobre 2023 : Vote électronique pour les élections des représentants des parents d'élèves. (N'a pas eu lieu cette année faute de moyen mais reste d'actualité)

→ vote du conseil d'école : oui pour le vote électronique.

Les représentants des parents d'élèves soulèvent la diffusion tardive du PV du conseil d'école n°2 Réponse : une fois rédigé, le compte rendu doit être envoyé puis validé par l'inspectrice ce qui peut prendre un peu de temps. Les représentants de parents peuvent établir leur propre compte-rendu à diffuser aux parents d'élèves , en attendant le procès verbal officiel.

Vote : Le conseil valide le PV du 2^{ème} conseil d'école.

Les représentants des parents d'élèves font part de l'absence de transmissions des informations qu'ils souhaitaient diffuser aux parents d'élèves via l'équipe éducative. Mme Guibert rappelle que l'équipe passe les mots dans les cahiers de liaison sans problème. Il semble y avoir eu « un raté » en début d'année.

Mme CASTEL rappelle cependant aux parents d'élèves les autres moyens leur permettant de communiquer directement avec les familles : utiliser le panneau d'affichage extérieur, recourir aux mails, établir une liste de diffusion en début d'année...

2-Budget

FOURNITURES:

Mise en avant de l'augmentation du prix des fournitures.

Les représentants des parents d'élèves expliquent avoir rencontré la mairie pour appuyer la demande faite au précédent conseil d'école : budget de 100 euros par enfant.

M BOURRIAUX annonce un budget de 80 euros par enfant pour les fournitures pour la rentrée et espère augmenter à hauteur de 100 euros pour l'année suivante selon un effectif moyen d'environ 54 élèves.

TRANSPORTS:

L'état des comptes ayant été reçu dans la journée, l'équipe enseignant n'a donc pas eu le temps de s'emparer de tous les éléments.

On compte environ 40 trajets obligatoires par an (piscine et autres apprentissages).

Mme GUIBERT met en avant l'augmentation des prix des transports. Exemple : passage de 85 à 90 euros pour un transport ST SECONDIN \rightarrow GENCAY.

Total du nombre de transports réalisés durant l'année scolaire : environ 85 (obligatoires + non obligatoires)

Les représentants des parents l'élèves demandent un accord de principe pour un budget transport incluant une sortie non obligatoire par classe et par an dès le premier trimestre de l'année scolaire 2023-2024.

→ Réponse favorable de M BOURRIAUX à la demande.

3- Bilan des actions

PROJET TNE

Confirmation par M BOURRIAUX de l'installation cet été (branchement uniquement) et de la mise en place des équipements informatiques au cours du 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2023-2024.

BILAN CLIMAT SCOLAIRE

- -débats philosophiques pour être en empathie avec l'autre.
- -projet coopératif : achat de petit matériel pour les récréations du matin (élastique, Molky, hockey, mikado géant, corde à sauter, ballons...)
- -mise en place sur les récréations de l'après-midi de jeux choisis par les élèves depuis la fin de la période 4 : jeux collectifs, parcours, ballon chronomètre, jeux de relais.

But : gestion collective entre élèves.

<u>Constat</u>: bon fonctionnement, aucune dispute pour qui peut jouer ou non (inscription sur les jeux dès le matin), les filles jouent au foot, récréations beaucoup plus calmes.

Les représentants des parents d'élèves soulèvent le mal-être de certains élèves. L'équipe enseignante met en évidence la surveillance accrue dans la cour. Pour gérer ces conflits, l'équipe enseignante et Mme CASTEL expliquent avoir mis en place durant l'année des projets d'accueil pour certains élèves. Ne pas hésiter à signaler dès le début, dialoguer, échanger avec les enseignants et établir un suivi ou protocole.

L'équipe enseignante rappelle sa disponibilité pour communiquer et échanger avec les familles.

Mme CASTEL rappelle l'importance de la cohérence entre l'éducation des familles et l'apprentissage à l'école : avoir des règles communes dans l'école, dans la commune, à la maison... Elle propose de solliciter des formations pour des ATSEM, le périscolaire, les enseignants afin de chercher cette cohérence et cette gestion face au conflit.

Le dispositif pHARe proposera des supports à destination des familles et des formations seront

proposées.

Les représentants des parents d'élèves demandent davantage de communication sur actions mises en place sur le fonctionnement et le bien être des élèves dans la classe dans les côtés positifs ou négatifs afin de donner un retour aux autres parents. (ex remplaçants).

Mme CASTEL rappelle aux parents la possibilité de contacter directement la circonscription.

TEMPS PERISCOLAIRES

Rappel : une charte de bonne conduite sur le temps périscolaire a été mise en place.

Mme GAÏDA manifeste sa déception sur le non-respect des règles, notamment de la part des élèves du second service.

Malgré la notification « 5 croix » soit 5 non-respects au règlement les sanctions prévues dans la charte ne sont pas appliquées.

Mme CASTEL propose à la mairie d'envoyer un courrier d'avertissement dans un premier temps puis une exclusion temporaire de cantine. Un rapport d'incident doit être rédigé par le personnel du périscolaire.

4- A la demande des parents d'élèves : les programmes

Les représentants des parents d'élèves manifestent leur inquiétude face aux apprentissages et aux absences.

Réponse : pour chaque absence, les remplaçants reçoivent le travail réalisé en amont par l'enseignant référent de la classe et peuvent donc continuer à enseigner la suite des apprentissages.

Mme CASTEL affirme le réel manque d'enseignants et explique que l'école de ST SECONDIN fait partie des écoles prioritaires.

5- Projets et actions

- Sortie de fin d'année : DÉFI PLANÈTE
 Remerciement à L'APE pour le financement de la sortie 600 euros à DIENNE et à la mairie pour le bus d'environ 900 euros.
- Liaison école collège : visite du collège pour les CM2.
 Remerciement à Madame CASTEL pour avoir placé un remplaçant sur le groupe des 17 CE2/CM1
- Commission école-collège le 3 juillet.
- Soirée portes ouvertes + kermesse le 30 juin.

6-aménagements / projets rentrée prochaine

AMENAGEMENT DE LA COUR:

- Proposition de L'APE: Marquage au sol, ballons, buts, prise escalade, draisienne, blocs, roues, restauration draisiennes ...
 - -Mme GUIBERT soulève un point sécurité et conseille à l'APE de s'adresser à Mme HUGONNAUD-FAYOLLAT conseillère pédagogique EPS et sécurité, notamment vis-à-vis des prises d'escalade et de la non prévision de surfaces amortissantes.
 - -L'équipe enseignante remet à la mairie un devis afin de restaurer les vélos actuels des maternelles (trottinettes, tricycles, vélos, draisiennes ...).
- M BOURRIAUX annonce la destruction de la structure murale au centre de la cour.

PROJETS:

- Présentation par Mme CASTEL du projet « notre école, faisons-la ensemble » afin d'obtenir des subventions pour éventuellement aménager des structures plus grosses dans la cour. Projet à construire pour l'année scolaire 2023-2024 avec la mairie, l'APE et l'équipe enseignante.
- Débats Philosophiques, messages clairs (OCCE)

TRAVAUX A PREVOIR:

- -porte de l'armoire dans la classe de Mme GUIBERT à remplacer voire l'armoire elle-même/
- -mettre des portes sur le placard de la salle de motricité
- -fixer des porte-manteaux dans le dortoir
- -recalibrer le TBI dans la classe du milieu
- -disposer le papier à l'intérieur des distributeurs
- -recharger régulièrement les savons
- -remettre les bonbonnes d'eau au fur et à mesure
- -WC maternelles : fournir le papier toilette « feuille à feuille » et réparer les brises jets dans les toilettes

La secrétaire	La présidente	
Mme Gargouil	Mme Guibert	